

Image not found or type unknown



Divorce sans frais d'un couple séparé depuis 9 ans

Par **nenex**, le **18/02/2008** à **13:07**

Bonjour,
je souhaiterais connaître les démarches à entreprendre pour divorcer sans frais. En effet le couple est séparé depuis 9 ans et ne cohabite plus depuis cette date. Il n'ont jamais divorcé à cause de problème économique et sont resté en bon terme pour les enfants, mais maintenant l'une des personne du couple a des difficultés financières et l'autre personne a peur d'en assumer les conséquences.
Merci